

Un parcours autour de l'identité numérique

- Pédagogie - E.M.I - Former au numérique - Identité numérique -



Date de mise en ligne : jeudi 20 juin 2013

Description :

Compte-rendu d'une séquence faite en partie à distance (via la messagerie LCS) pour la validation d'un item du B2I : "Protéger sa personne et ses données".

Copyright © Documentation Académie de Rouen - Tous droits réservés

Il s'agit de tirer les enseignements de deux expériences : l'une autour du projet professionnel de l'élève dans [un collège ZEP](#) et APV, l'autre autour de l'identité numérique dans un collège accueillant un public de milieu privilégié.

Dans la séquence décrite ci-dessous, il s'agissait de tester une nouvelle manière de travailler avec les élèves, en partie en présentiel, en partie à distance, afin de les inviter à partager avec l'enseignant un usage pédagogique du numérique et de les faire travailler en autonomie. Sans savoir s'ils allaient effectivement le faire..!

Contexte :

Le collège (550 élèves) accueille un public issu de milieux favorisés bien équipés au plan numérique. L'établissement lui-même, une construction neuve, possède un équipement informatique conséquent (vidéoprojecteur dans toutes les salles, 2 salles informatiques, 15 postes élèves au CDI), un serveur SE3, un serveur de communication LCS et un serveur Didapage.

On y pratique une double validation des items du B2I depuis six ans et le professeur documentaliste, membre du Conseil des TICE est impliqué dans la démarche pour six items du nouveau B2I, ce qui autorise **une formation info-documentaire de la 6ème à la 3ème.**

Les enseignants utilisent couramment Pronote pour le cahier de texte, échangent des mails, utilisent vidéoprojecteurs et TBI, vont régulièrement en salle informatique ou au CDI pour utiliser des ressources numériques. Toutefois, le constat est fait que les usages dans le domaine pédagogique restent traditionnels : rares sont les enseignants qui proposent des cours ou des documents via le SE3 (ou Didapage) ou communiquent via le réseau avec leurs élèves.

L'équipe de Direction a donc voulu encourager l'usage effectif du LCS et dégager du temps pour une formation sur site dans ce but. Cette formation s'est faite en deux temps : d'abord les membres du Conseil des TICE pour une présentation théorique, puis l'ensemble des volontaires (soit une quinzaine d'enseignants) pour une formation pratique.

Historique de la démarche :

C'est dans cette dynamique que se situe cette expérience qui implique le professeur documentaliste et les professeurs d'histoire-géographie qui valident l'item "Protéger sa personne et ses données" au niveau 4ème. Les raisons qui m'ont amené à proposer ce parcours sont multiples :

- souhait de travailler sur un thème d'actualité : l'identité numérique,
- difficultés à trouver des heures pour faire une formation en présentiel,
- innover dans le domaine numérique en utilisant le LCS,
- tester une formation à distance.

Un parcours autour de l'identité numérique

Les notions visées tournent autour de l'identité numérique : sphère privée/sphère publique, réseau social, données à caractère personnel, droit à l'image, e-reputation, notion de trace (cookie, historique..), cyber-harcèlement, mais il s'agit aussi de faire découvrir aux élèves certaines réalités économiques de notre société de l'information, qui est plus que jamais une société de consommation : financement de Google, facebook et de nombreux sites par la publicité.

Pour le construire, je me suis largement inspiré des expériences antérieures similaires, notamment des séances présentées lors de la Journée académique du 5 Décembre dernier.

La conception a cependant demandé deux à trois journées de travail. Le parcours est constitué de 5 documents, dont une introduction et 4 documents correspondant à des capacités précises :

- Publier sur le Web
- Maîtriser ses données personnelles
- Avoir conscience des traces laissées
- Respecter les autres

Dans chaque document :

- des questions à se poser,
- des pages Web à consulter,
- une question finale, déterminante pour l'obtention de l'item.

Déroulement :

Au départ, quatre temps étaient prévus :

- une première séance de sensibilisation et de découverte du LCS,
- un délai d'un mois laissé aux élèves pour faire ce travail en liberté chez eux ou au collège,
- un temps pour l'évaluation et pour relancer les élèves en retard, via la messagerie, et les professeurs,
- une séance de correction pour répondre aux questionnements, faire un bilan.

La séance de sensibilisation était basée sur les extraits vidéo d'"Envoyé spécial"(présentés lors de la journée Tice) : extrait sur le faux "devin" qui souligne les risques liés aux données personnelles abandonnées sur le net, extrait sur le traçage où l'on découvre l'usage de "Collusion", etc. Ils ont suscité l'intérêt des élèves dans la plupart des cinq classes, mais aussi celle des enseignants présents. Cela a permis de donner du sens à la démarche, en soulignant la nécessité de "protéger sa personne et ses données" sur le Net.

Suivait la présentation du LCS (essentiellement comment se connecter et utiliser la messagerie). Un message avait été envoyé préalablement à la classe avec les 5 documents joints. L'introduction a été lu ensemble collectivement dans le but de rappeler l'objectif scolaire (obtenir un item du B2I dont le contenu est précisé) et de vérifier quelques compétences techniques (enregistrement d'un document, usage d'un lien).

Restait un temps aux élèves pour rentrer dans le LCS et commencer le parcours. Dans les faits, il a été presque essentiellement consacré à résoudre la délicate question du changement de mot de passe, le LCS ayant cet intérêt qu'il oblige chaque élève à créer un mot de passe de haute sécurité.

Cette première séance s'est déroulée juste avant les vacances de Pâques pour donner du temps aux élèves. La date butoir était fixée pendant la première semaine de reprise. Rares sont ceux qui s'y sont attelés immédiatement. Les plus sérieux l'ont fait dans les jours précédents ou pendant la semaine. Toutefois, dans 3 classes sur cinq, plus de la moitié avaient fini le parcours dans les temps.

Le temps passé à l'évaluation n'est pas négligeable et il s'alourdit au fur et à mesure que les élèves plus en difficulté se mettent à répondre. Il nécessite un temps de correction par élève (5-10 minutes) et un temps de rédaction pour les messages, souvent groupés. L'impact de ces messages a d'ailleurs été réduit, car les élèves n'ont pas encore acquis l'habitude de consulter leur messagerie. Le rappel via les profs a également été peu efficace. Toutefois, en utilisant les visites régulières des élèves au CDI pour les mettre au travail, **les 2/3 des élèves avaient validé l'item au moment de la deuxième séance.**

La deuxième séance a eu lieu aux alentours du 20 mai. Pour les élèves ayant fait leur travail, il s'agissait d'**une séance de correction**, à l'oral, avec quelques précisions techniques supplémentaires (notamment sur la suppression des traces et la navigation privée) . Pour les autres, il s'agissait d'un temps pour faire le travail avec l'aide de leur professeur d'histoire-géographie. L'heure n'a pas suffi et pour deux classes, il a été nécessaire de prévoir une troisième séance. Enfin, pour les plus en difficulté, un entretien individuel oral sera de toute évidence nécessaire.

Analyse critique :

Pour les élèves, surtout les plus sérieux, c'était un long travail. Il pouvait demander jusqu'à **deux heures pour tout lire**. Mais ce n'était pas indispensable, du moment qu'ils répondaient de façon sensée et réfléchie aux questions finales.

Le premier document débutait par une modeste enquête sur les usages des élèves. Il s'agissait autant de susciter leur intérêt par un premier document facile (qu'ils ont toujours très bien rempli) que de prendre connaissance de leurs usages.

Le bilan de cette enquête : la moitié des élèves ont facebook (1/4 seulement Twitter) ; presque tous utilisent une messagerie, essentiellement pour échanger avec des amis et la famille ; un gros tiers joue, un autre publie (surtout des photos) ; le temps passé est très variable, allant de 20 minutes quotidiennes à 3 h, rarement au-delà ; le nombre d'amis annoncé est également très variable : 1/3 en ont moins de 25, un tiers entre 50 et 200 et un quart plus de 200. Cette dernière question permettait de savoir quels élèves étaient sensibles au phénomène de popularité et donc plus vulnérables que les autres. Il semble être à peu près un tiers à ne pas connaître tous leurs "amis".

Les questions ouvertes permettaient aux élèves de s'exprimer librement après avoir (si possible !) consulté les fiches proposées en lien et s'être posé quelques questions importantes. Cela les obligeait à avoir un minimum de matière et de réflexion personnelle. La qualité des réponses est évidemment très variable, mais l'item a été validé à partir du moment où les élèves manifestaient une certaine prudence, avaient repéré les principaux risques et quelques outils utiles pour se protéger.

Sur le fonds, l'identité numérique, le thème est utile, tant pour les élèves que pour les enseignants à plusieurs titres :

- la formation technique des uns et des autres, souvent insuffisante,
- la protection de soi qui va plutôt en s'améliorant, vu le nombre de mises en garde sur le sujet,
- la prise de conscience des traces laissées et du fonctionnement des régies publicitaires, une découverte pour la plupart,

- le rappel à la loi concernant le droit à l'image et le droit d'auteur, loin d'être acquis pour tous.

Évidemment, au niveau 4ème, il ne s'agissait que d'**une sensibilisation à la question** et l'on peut regretter de ne pas avoir abordé la pente constructive : une bonne identité numérique, qu'est-ce c'est ? comment la construire ? Mais ceci est une autre histoire, abordée en 5ème avec l'écriture en Wiki, notamment. Mais, c'est ce volet qui se prêtait le mieux à un travail à distance.

Le bilan tiré oblige à dire que si cela a bien fonctionné pour les bons élèves, l'exercice était difficile pour les élèves en difficulté, notamment à l'écrit. On pourrait y voir un inconvénient ; il me semble qu'au contraire, il permet de mieux les repérer et de leur apporter une aide personnalisée...qui demande effectivement beaucoup de temps ! Mais il y a fort à parier que ce temps aurait été perdu pour eux si le travail s'était fait en classe entière.

Améliorations et prolongements à prévoir :

Outre des améliorations sur la forme et le fonds du parcours (ne pas traiter le droit d'auteur par ce biais, par exemple), je vois plusieurs pistes :

- Commencer à travailler avec le LCS dès la sixième pour les usages les plus simples et pour mettre en place un dialogue personnel et constructif,
- former petit à petit tous les enseignants à cet usage,
- tester une démarche étalée sur l'année avec les 4ème et 3ème (pour le dossier SVT) avec des séances en classe espacées dans le temps, afin de leur apprendre à se responsabiliser et à suivre leur travail,
- prévoir avec les équipes des temps propres aux élèves en difficulté "numérique" pour les aider à construire leur culture technique.

Source image : File:Human foot print in sand.jpg

By Public Domain Images [Public domain], via Wikimedia Commons

http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/3/30/Human_foot_print_in_sand.jpg